

A vibrant, stylized illustration of a community. At the top left, a person is skiing down a snowy mountain. Below it, a red tractor is in a field. A blue house with a red roof is nearby. In the center, a blue building with a sign 'M' has people inside. To the right, a blue building with a sign 'maire' is surrounded by wind turbines. A blue river flows through the scene, with a boat on it. In the middle, there's a bakery labeled 'BOULANGERIE', a 'CAFÉ restaurant', and a 'COIFFEUR'. A person is playing soccer on a field. A train is passing through a tunnel. In the foreground, there's a construction site with a crane and workers. A red building is labeled 'bibliothèque'. A group of people is sitting around a table, with a sign 'CONSEILS CITOYENS'. The background is a mix of green and blue waves.

cget

Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

rapport d'activité

— 2 0 1 7 —

**Accompagner et faire réussir
tous les territoires**

9

Co-construire

les politiques publiques
territoriales, innover et
accompagner les transitions

37

Analyser

les évolutions,
animer les débats
et communiquer

Sommaire

2. Nos équipes

3. Éditorial

4. Nos missions

5. Chiffres clés

6. Notre organisation

7. Notre écosystème

8. Nos événements clés

25

Soutenir

les dynamiques territoriales
et les territoires les plus fragiles



Jean-Benoît Albertini

Commissaire général

2017

aura transformé nos cadres d'action et nos pratiques professionnelles, et nous en voyons quotidiennement les effets. D'abord, avec l'affirmation de l'objectif politique de cohésion des territoires. Après des décennies « aménagistes » puis la recherche d'un équilibre entre la compétitivité de nos systèmes productifs et un objectif d'égalité des territoires, ce terme de cohésion n'est pas le fruit du hasard : il traduit un projet national renouvelé, celui d'une France à la fois diverse et solidaire, dont les composantes reconnaissent leur interdépendance et créent des relations d'entraînement au bénéfice de leurs habitants tout en assumant leurs spécificités.

Loin des grilles de lecture simplistes qui opposent deux France prétendument irréconciliables, l'enjeu porté par le Commissariat général à l'égalité des territoires est de favoriser l'identification de ces pistes de coopération, d'impulser et d'accompagner ces démarches de partenariat et ces projets de développement partagé.



Bien sûr, il n'est pas question de nier l'existence de situations territoriales difficiles, qui appellent de la part de l'État des interventions volontaristes, au profit des quartiers de la politique de la ville, des villes moyennes dont les centres se vident, de certains territoires ruraux en déprise ou de territoires qui conjuguent des problèmes structurels et conjoncturels.

Avec conviction, le CGET reste le garant des politiques de réduction des inégalités territoriales mais la nature de ces interventions est elle aussi repensée car l'État ne peut et ne doit pas agir seul ni de manière « descendante ».

D'où le recours accru à des méthodes participatives, ouvertes à l'ensemble des acteurs des territoires - élus, acteurs économiques, associations, habitants - afin de les placer au cœur de la réflexion et de l'action.

Depuis ma prise de fonction en septembre 2017, j'ai été particulièrement attentif à la capacité du CGET à intégrer ces évolutions profondes, portées par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, et son secrétaire d'État, Julien Denormandie. Les équipes du commissariat général ont eu à cœur de les traduire dans nos modalités d'action, ce qui nous a conduits à ouvrir de nouvelles pistes de travail et à les enrichir de partenariats aussi diversifiés que stimulants.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des collaborateurs du CGET d'avoir su, cette fois encore, se montrer à la hauteur des enjeux.

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est un service de l'État placé sous l'autorité du ministre de la Cohésion des territoires. Il appuie le Gouvernement dans le soutien aux dynamiques territoriales et la lutte contre les inégalités territoriales. Il conçoit et anime les politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Ses champs d'intervention sont très liés à des approches interministérielles : accès à l'emploi, aux soins et aux services au public, cohésion sociale, inclusion numérique, aide aux mobilités, attractivité économique, transitions écologique et numérique, redynamisation des territoires fragiles et des centres-villes en déprise, coopérations entre les territoires, relations transfrontalières, politiques européennes de cohésion... Afin d'évaluer les dynamiques territoriales et les risques d'inégalités, il assure l'animation de l'Observatoire national de la politique de la ville et de l'Observatoire des territoires. Ces derniers portent une mission d'études et de prospective et concourent à la réflexion stratégique et au débat d'idées.



53 communes
sous convention de
revitalisation de leur
centre-bourg.



**450 contrats
de ruralité**
signés dans tous les
départements.



Nos actions

Quelques exemples

- Renforcer la présence des services au public dans les quartiers de la politique de la ville et les espaces ruraux.
- Soutenir la vie associative pour contribuer à la réduction des inégalités et à la lutte contre les discriminations.
- Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain à travers les contrats de ville.
- Observer et analyser les territoires pour discerner leurs dynamiques.
- Coordonner l'élaboration des contrats de ruralité et la mise en œuvre des programmes européens de cohésion.
- Favoriser le développement économique et les politiques de l'emploi des territoires vulnérables.
- Développer les coopérations entre les métropoles et les territoires voisins.
- Animer les réflexions stratégiques sur les grands corridors de communication (axe Seine, Méditerranée-Rhône-Saône...).



**1200 maisons
de services
au public**
créées sur
tout le territoire.



**5000
projets recensés**
sur le Carrefour
des innovations
sociales



**27 milliards d'euros
issus des fonds
européens** (Feder et FSE),
coordonnés par le CGET pour
une croissance durable et
inclusive.



31 milliards d'euros
destinés aux contrats de plan
État-Région (CPER) pour
renforcer la compétitivité et
l'attractivité des territoires,
soutenir l'emploi et préparer
l'avenir.



**10 400 porteurs de
projets soutenus**
dans le cadre des crédits
politique de la ville (programme
147) et 2433 dans le cadre des
crédits aménagement du
territoire (programme 112).



Nos modes d'intervention

Le CGET anime des réseaux et accompagne les acteurs territoriaux

- Il contribue à l'animation de la Conférence nationale des territoires, dont il pilote les chantiers « cohésion ».
- Il assure le fonctionnement du Conseil national des villes et du Conseil national de la montagne.
- Animateur de la politique de la ville, il pilote la mobilisation collective des services de l'État, des élus, des institutions et des acteurs de terrain, pour changer concrètement la vie des habitants des quartiers.
- Il assure la coordination des Fonds européens structurels et d'investissement (Fesi) et l'autorité de gestion d'Europ'Act (Feder/FSE).
- Tutelle de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), il accompagne le nouveau programme national de renouvellement urbain.
- Il est également responsable de la mise en œuvre du programme européen Urbact.

Le CGET conduit de nombreuses politiques contractuelles avec les collectivités territoriales

- Il prépare les décisions du comité interministériel des villes, assure le suivi des contrats de ville à l'échelle intercommunale et le développement des « conseils citoyens » dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Il coordonne la mise en œuvre des contrats de ruralité et le plan « Action cœur de ville ».
- Il coordonne la politique contractuelle de l'État avec les collectivités locales dans le cadre des contrats de plan État-Région (CPER) 2014-2020.



**1200
conseils citoyens**
impliqués dans les projets
de renouvellement urbain,
ainsi que dans l'élaboration
et le déploiement des
contrats de ville.



10 000 emplois
créés ou préservés chaque
année grâce à la Prime
d'aménagement du
territoire.



**500
programmes de
réussite éducative**
au bénéfice
de 92 000 enfants.



**435
contrats
de ville**

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Jean-Benoît Albertini

CABINET
COMMUNICATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Jean-Luc Hicel



DIRECTION
DE LA VILLE ET DE LA
COHÉSION URBAINE

Sébastien Jallet,
commissaire général
délégué



DIRECTION
DES STRATÉGIES
TERRITORIALES

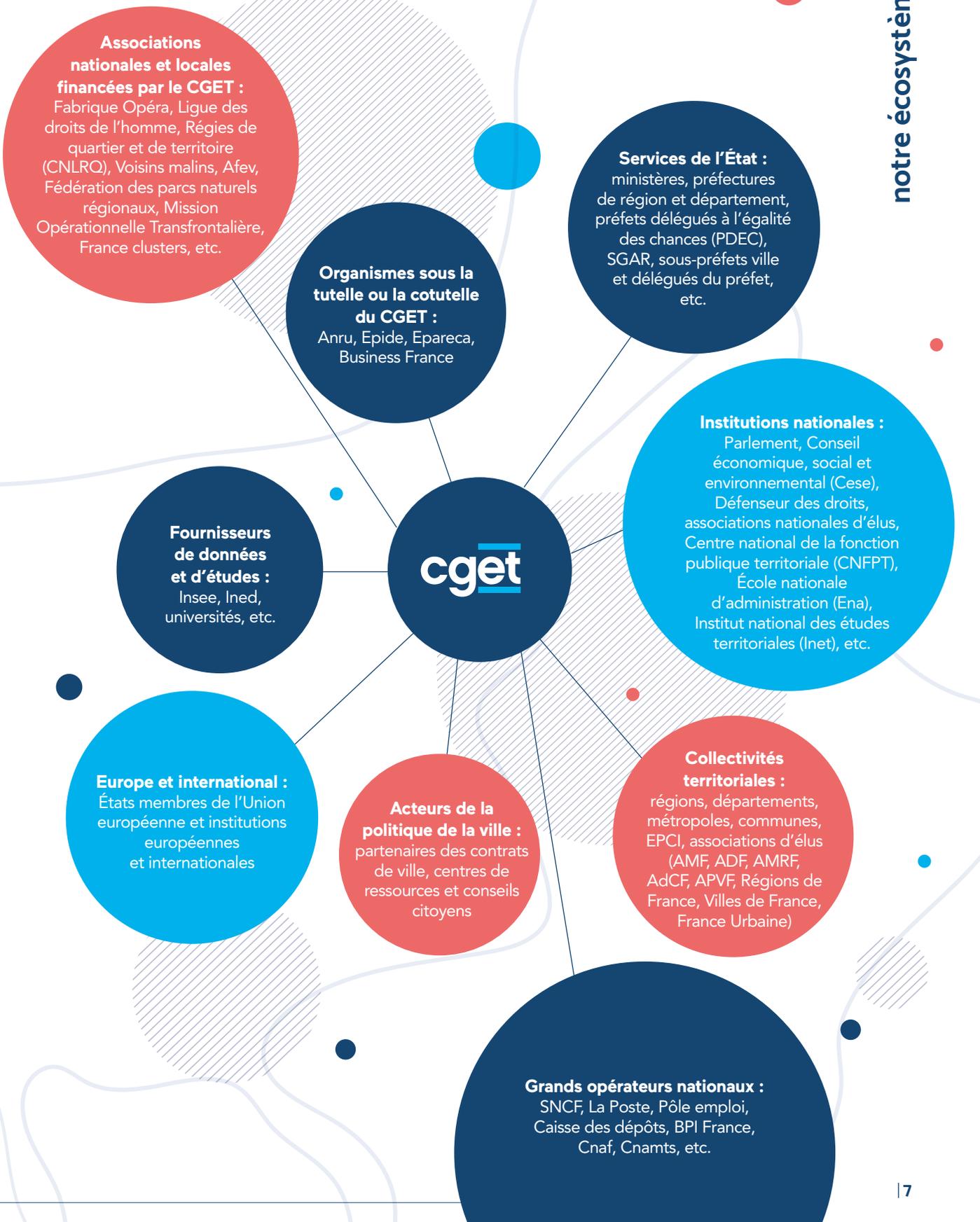
**Hugo
Bévort**

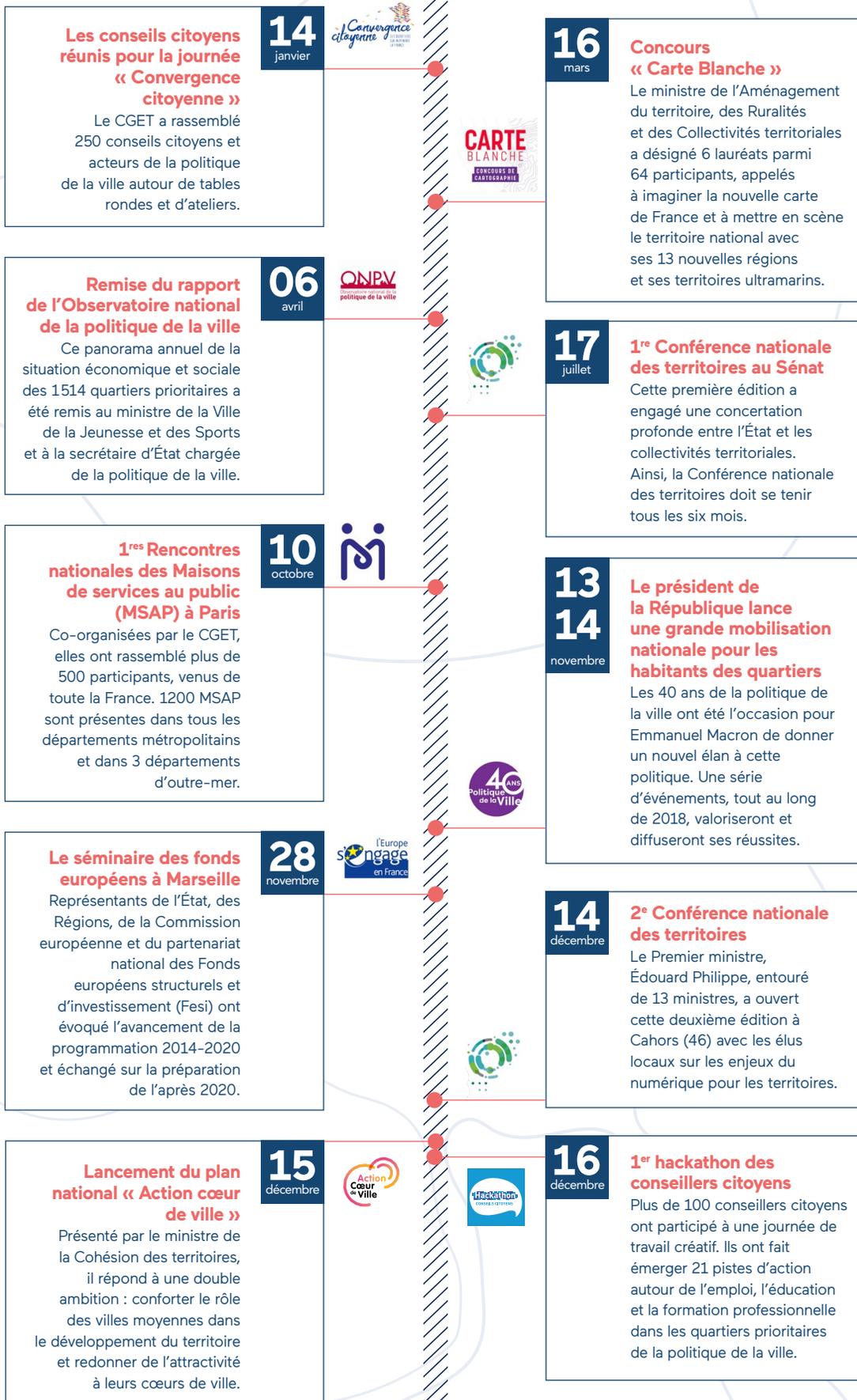


DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS DES
TERRITOIRES

**Sophie
Duval-Huwart**

**302 AGENTS : TITULAIRES ET
CONTRACTUELS DONT 30 DANS
LES 5 COMMISSARIATS DE MASSIF
BASÉS À CLERMONT-FERRAND, TOULOUSE,
GRENOBLE/GAP, BESANÇON ET EPINAL**







©Mohamed KHALLFI

- 
- 10. **Donner**
la parole aux acteurs et aux citoyens
 - 18. **Imaginer**
les territoires de demain
 - 22. **Promouvoir**
l'expérimentation et l'innovation

Co-construire
les politiques
publiques territoriales,
innover et
accompagner
les transitions

Conférence nationale des territoires

Lutter contre les fractures territoriales

Installée par le président de la République en juillet 2017, la Conférence nationale des territoires (CNT) constitue le cadre du nouveau dialogue que le Gouvernement entend instaurer entre l'État et les collectivités. Le CGET en assure le secrétariat général au nom du ministère de la Cohésion des territoires en lien avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et le ministère de l'Action et des comptes publics.

État et associations d'élus ont défini conjointement quatre grands chantiers : pacte financier, évolutions institutionnelles, lutte contre les fractures territoriales, soutien aux transformations numériques et écologiques. Ils sont déclinés en 26 mesures concrètes, et sont pilotés par les ministères concernés et les associations d'élus. Le 14 décembre 2017, Cahors a accueilli la 2^e réunion plénière de la CNT. Outre les enjeux institutionnels et financiers, cette journée a permis de faire le point sur un certain nombre de mesures qui concourent à la cohésion du territoire comme l'aménagement numérique et mobile, l'accès aux soins et aux services, l'éducation, la culture, les mobilités ou la transition écologique. La CNT est composée de membres du Gouvernement, de représentants des associations d'élus, des présidents du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), du Comité des finances locales (CFL) et du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) et de représentants du Parlement.



Pour en savoir plus :
<https://www.conference-territoires.gouv.fr>



CNT du 14 décembre à Cahors

© Xavier Schwebel



© Sénat

CNT du 17 juillet au Sénat à Paris



CONFÉRENCE
NATIONALE
DES TERRITOIRES



NICOLAS DELAUNAY,

chargé d'études et de prospectives européennes et internationales, CGET

« **Un rôle de facilitateur** »

Les réunions de la Conférence nationale des territoires (CNT) organisées par le CGET illustrent notre rôle d'appui et de facilitateur dans la lutte contre les inégalités territoriales. Nous coordonnons également le suivi des mesures annoncées par cette instance de dialogue entre l'État et les collectivités locales. Les thématiques abordées – santé, mobilité, éducation, couverture numérique, culture – sont pleinement en phase avec celles portées par le CGET.



Un baromètre au service de la cohésion des territoires

Co-construit avec les associations d'élus et présenté lors de la 2^e CNT, le projet de baromètre vise à dresser un portrait partagé de la cohésion des territoires. Ce baromètre est établi autour de six questions-clés qui participent à la cohésion territoriale : solidarité sociale, développement soutenable, qualité de vie, capacité de développement des territoires, capital social des territoires et coopération entre les territoires.

Il regroupe une première série de 16 indicateurs phares et a vocation à s'enrichir. À partir de l'état des lieux que révélera le baromètre, il sera possible de s'accorder sur les principaux enjeux territoriaux, de fixer des priorités d'action partagées, des engagements, voire des modalités de suivi. Un « Rapport de la cohésion des territoires » sera ainsi préparé dans la perspective de la 3^e CNT à l'été 2018.



© Mohamed Khalfi

——Participation citoyenne

Des temps forts pour co-construire



Alors que le Gouvernement entend s'appuyer sur les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les **1200 conseils citoyens** pour engager une nouvelle étape de la politique de la ville, le secrétaire d'État chargé de la Cohésion des territoires a confié au CGET l'organisation d'un hackathon qui s'est déroulé le 16 décembre 2017.

Associer les habitants aux politiques publiques qui les concernent

Issus des 1200 conseils citoyens, une centaine de participants, tirés au sort et venus de toute la France métropolitaine, se sont retrouvés pour un hackathon d'une journée, à Paris. Rassemblés en équipes, ils ont participé à un processus créatif qui a fait émerger 21 pistes d'actions concrètes autour de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Autant d'idées, directement inspirées par leurs expériences de terrain, qui vont être expérimentées en 2018. La prochaine séance de travail créatif de ce type se déroulera avec d'autres conseillers citoyens volontaires, début 2018.



KAÏS MARZOUKI,
chef du bureau de la participation, de la vie associative,
de la jeunesse et des sports, CGET

« Une dynamique de partage des pratiques »

Le CGET a organisé le premier hackathon de la politique de la ville. L'objectif de ce sprint créatif et collaboratif ? Capitaliser sur l'expérience des habitants des quartiers pour élaborer des actions concrètes en matière d'emploi, d'éducation, de formation professionnelle. Après les conseils citoyens, le hackathon enclenche une nouvelle dynamique de partage de bonnes pratiques. Nous parrainons des projets jusqu'à leur mise en œuvre.



Pour en savoir plus :
<http://www.conseilscitoyens.fr/>

Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, le 16 décembre



Cinq projets « prototypes » d'actions de terrain

À l'issue des conclusions présentées par chaque groupe de travail, Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, a retenu cinq projets « prototypes » d'actions de terrain :

- **un espace emploi avec les centres sociaux,** à Villiers-le-Bel (95) ;
- **l'instauration d'une clause d'insertion dans les marchés publics,** à Sarcelles (95) ;
- **une cellule de soutien et d'écoute familles,** à Roubaix (59) ;
- **une microsérie multimédia, « Mon quartier réussit »,** sur les réussites des individus et des quartiers, à Aix-en-Provence (13) ;
- **une application de mise en réseau des acteurs de l'emploi et des habitants,** à Clichy-sous-Bois (93).

Les équipes de la direction de la ville et de la cohésion urbaine du CGET sont chargées d'accompagner l'expérimentation des cinq prototypes retenus.



_____ Valeurs de la République et laïcité

Former les acteurs de la politique de la ville



En 2017, le CGET a poursuivi l'animation du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité », qui vise à accompagner les services de l'État, son réseau territorial, mais aussi tous les professionnels et les acteurs non institutionnels qui travaillent en contact direct avec les publics.

Ce plan de formation a pour objectif d'accompagner les professionnels qui souhaitent être mieux qualifiés pour répondre aux interpellations des publics : revendications religieuses, prosélytisme, discriminations... Il s'adresse aux agents publics mais aussi aux salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics : délégués du préfet, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, conseillers techniques et sportifs, éducateurs, entraîneurs, animateurs, médiateurs et travailleurs sociaux, policiers municipaux, salariés de centres sociaux, etc.

Des outils pédagogiques réalisés en partenariat

La formation repose sur la diffusion d'un kit pédagogique conçu en collaboration avec plusieurs ministères, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), l'Observatoire de la laïcité et l'Union sociale pour l'habitat (USH). Le déploiement des formations est piloté par le niveau régional de l'État,



15 000
acteurs de terrain
ont été formés en 2017.
Soit **25 000** personnes
au total depuis 2016.

via des référents au sein des directions régionales (et départementales) de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DR(D)JSCS). Il mobilise les réseaux politique de la ville, jeunesse et éducation populaire, le mouvement sportif ainsi que les centres de ressources pour la politique de la ville. Le CNFPT propose également des formations aux agents des collectivités.

L'animation d'un réseau national de formateurs

Deux sessions nationales de formation de formateurs ont eu lieu en 2017. Soixante-neuf nouveaux formateurs ont été habilités. Le 2 mars 2017, une journée a été organisée pour leur permettre de travailler leur posture de formateur, leur rapport à la religion et celui des stagiaires. Elle a également été l'occasion de réfléchir aux aménagements à prévoir pour l'adaptation de la formation à des publics non salariés : bénévoles, conseillers citoyens, parents d'élèves ou militants associatifs...



MAË DOUBLIN,
formatrice habilitée, chargée de mission au pôle jeunesse - égalité -
citoyenneté, région Bourgogne-Franche-Comté

« Un esprit d'aventure »

Pilotée par le CGET, la formation « Valeurs de la République et laïcité » aborde les repères historiques et les références juridiques de la laïcité. Le débat est dépassionné, sans polémique. Les participants partagent leurs pratiques professionnelles dans un esprit d'ouverture. Ils apprennent à adopter un positionnement adapté aux situations rencontrées : revendications religieuses, prosélytisme, discriminations... Cette formation devrait être généralisée à tous les professionnels au contact du public.

Une évaluation de la formation dans 4 régions

Afin d'évaluer le dispositif, le CGET a entrepris au premier semestre 2017, une démarche de capitalisation dans quatre régions françaises (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté), en collaboration avec les services déconcentrés de l'État dans ces régions et les parties prenantes du déploiement du plan.



Journée nationale des délégués
du préfet du 11 décembre

— Séminaires

Animer les réseaux dans les territoires

En 2017, le CGET a organisé **22 séminaires** destinés à animer l'ensemble de ses réseaux dans les territoires. Focus sur trois événements.

Logement, mixité sociale et renouvellement urbain

Ouvert à l'ensemble du réseau État de la politique de la ville (délégués du préfet, chargés de mission politique de la ville des préfectures, DDCS/PP ou DR/D/JSCS), ce séminaire des 26 et 27 janvier a été l'occasion de faire le point sur le cadre général de la politique de peuplement et du logement social (constructions,

attributions, loyers), ainsi que sur les outils disponibles et les pratiques professionnelles.

Mobilisation des services de l'État sur les orientations de la politique de la ville 2017

Le CGET a réuni les préfets délégués à l'égalité des chances et les sous-préfets Ville à Paris le 17 novembre. Au cours de cette journée de travail, les acteurs du réseau territorial de l'État ont échangé sur les suites à donner au discours prononcé par le président de la République en faveur de la politique de la ville, le 14 novembre.

Réunion des Sgar
du 20 juin

Le CGET réunit chaque mois les **secrétaires généraux pour les affaires régionales (Sgar)** pour des échanges sur les chantiers d'actualité en présence des administrations centrales et opérateurs concernés.

Les référents accessibilité

Le 30 mars, le CGET a accueilli 86 référents accessibilité des services au public pour une session de travail, bâtie autour d'échanges d'expériences, d'ateliers et d'une réflexion sur la mise œuvre des schémas départementaux et de l'évaluation de la qualité des services rendus.

Ces rendez-vous réguliers organisés par le CGET sont destinés aux secrétariats généraux pour les affaires régionales (Sgar) et à leurs équipes, aux délégués du préfet, aux sous-préfets Ville, aux agents des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), des directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), ainsi qu'aux référents ruralité et aux référents services au public des préfectures de département.

Fil d'actu



Le CGET contribue aux Assises des Outre-Mer

Le CGET a été impliqué dans les Assises des Outre-Mer, lancées le 4 octobre par la ministre des Outre-Mer. Cette démarche sera conduite jusqu'au printemps 2018. Elle repose sur une consultation publique, des ateliers locaux, des réunions et des analyses techniques nationales, avant la remise d'un livre bleu au président de la République. Le CGET et sa mission de coordination de l'action interministérielle et sectorielle interviennent auprès du rapporteur général – avec l'appui de ses experts – en particulier sur les sujets politiques de la ville et renouvellement urbain, éducation et décrochage scolaire, et aménagement du territoire.

_____Fonds européens

L'après 2020 : la réflexion est lancée!

En tant qu'autorité nationale de coordination des Fonds européens structurels et d'investissement (Fesi), le CGET a entamé une réflexion sur les perspectives de l'après 2020. 2017 marquait la mi-parcours de la programmation 2014-2020 des Fesi.

Le CGET a réalisé le premier rapport d'avancement sur l'accord de partenariat en 2017 avec l'appui des conseils régionaux et des ministères compétents sur les fonds européens. Cadre stratégique national des fonds européens, ce document est un exercice imposé par la Commission européenne à tous les États membres.

Préparer l'avenir, c'est maintenant !

Le CGET a entamé, en 2017, la réflexion sur la construction de cette politique après 2020. Dans un contexte européen de réduction budgétaire, l'avenir de la politique de cohésion et des fonds européens structurels et d'investissement se joue maintenant ! Il s'agit de défendre une politique dont la valeur ajoutée pour les territoires est largement reconnue, tout en œuvrant activement à sa simplification. La défense de cette politique est d'autant plus urgente que les négociations sur le cadre financier pluriannuel de l'UE (budget pour sept ans après 2020) débuteront en 2018, avec des propositions de la Commission européenne attendues pour fin mai.



Pour en savoir plus :
<http://www.europe-en-france.gouv.fr/>





© Yohanne Lamoulière

Le séminaire de Marseille

Le 28 novembre, Marseille accueillait les représentants de l'État, des régions, de la Commission européenne et du partenariat national des Fonds européens structurels et d'investissement (Fesi). Ce séminaire a permis d'évoquer l'avancement de la programmation 2014-2020, de mettre en valeur les réalisations concrètes de ces fonds et d'échanger sur la préparation de l'après 2020. Plus de 400 représentants des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des acteurs socio-économiques et de la société civile ont participé à cette journée de travail et d'échange.



7,7
milliards d'euros
de fonds européens
pour l'investissement
dans les territoires
(15 milliards d'euros en
investissement total)



100 000
projets
engagés

Fil d'actu

Un plan d'action pour l'Agenda urbain

Coordonné par le CGET et le service public de programmation Intégration sociale, lutte contre la pauvreté et économie sociale belge, le plan d'action du partenariat « pauvreté urbaine » a été accepté par les États membres de l'Union européenne en octobre 2017 à Tallinn. Ces propositions ont ensuite été présentées, en novembre 2017, à Rotterdam lors du Forum européen des villes, à l'occasion d'un atelier organisé par le CGET, en partenariat avec la Commission européenne. Le plan prévoit deux actions pour la politique de cohésion après 2020 : un objectif territorial urbain et un pacte local pour la régénération des quartiers les plus pauvres en Europe. Ces deux propositions seront modélisées en 2018 par Urbact dans le cadre d'une action pilote.

15^e séminaire de l'observation urbaine

Le 21 novembre 2017, le CGET a organisé le 15^e séminaire annuel de l'observation urbaine, dans les locaux de la Caisse des dépôts, à Paris, en collaboration avec l'Insee, le Cerema, la Fnau et l'AdCF. Intitulé « La ville connectée : observer les territoires à l'ère du numérique », ce millésime 2017 s'est déroulé en 4 séquences thématiques regroupant chacune 4 à 5 interventions d'experts sur « l'équipement numérique des territoires », « les nouvelles données et les smart data », « l'économie numérique » et « la ville des flux ». Deux grands témoins ont clôturé le séminaire : Luc Belot, ancien député du Maine-et-Loire, rapporteur de la loi pour une République numérique en janvier 2016 et Antoine Darodes, directeur de l'Agence du numérique.

33 premiers schémas départementaux signés

En 2017, **33 départements** ont arrêté leur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Le CGET coordonne leur mise en œuvre.

Projet de territoire au bénéfice des populations, le schéma propose un programme d'actions sur six ans pour renforcer l'offre de services dans les bassins de vie présentant un déficit d'accessibilité. Il vise aussi à prévenir et à réduire les déséquilibres territoriaux et à répondre aux besoins de la population, en développant la mutualisation des services. C'est une opportunité pour réinventer les services au public de demain et développer l'attractivité du territoire.

Le CGET prépare une évaluation nationale du dispositif et du contenu des schémas. Elle portera sur les points suivants : dynamiques partenariales, regroupements et mutualisations envisagées, thématiques des actions, financement des projets, dispositifs de suivi et d'évaluation de l'accessibilité des services, conditions de réussite, participation citoyenne.



© Alban Lecuyer

Mesurer l'accessibilité des habitants aux équipements et services

Le CGET a lancé une étude sur l'accessibilité aux équipements et services pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les travaux ont commencé sur les services de santé de premier recours. Ils se poursuivront sur les crèches, les équipements sportifs, culturels et sociaux, les services de recherche d'emploi, de sécurité, les établissements scolaires et, enfin, les équipements de la vie quotidienne. La part de population ayant accès, en moins de 15 minutes à pied, à un équipement ou service, est la mesure retenue pour cette analyse. Elle complètera l'étude des implantations des équipements selon la distance aux QPV (dans le quartier, à moins de 500 m, à moins de 1 km, dans la commune) utilisée auparavant pour qualifier l'offre de services accessible aux habitants des QPV.



80 %

des schémas

seront arrêtés au cours
du 1^{er} trimestre 2018



© CC BY 2.0 Flickr

— Pacte État-métropoles

Un levier d'innovation et de coopération entre les territoires

Tout au long de l'année, le CGET a apporté son expertise dans la mise en œuvre du pacte État-métropoles.

Signé le 6 juillet 2016 à Lyon, le pacte État-métropoles décline les engagements pris conjointement par l'État et les métropoles autour de quatre grands objectifs : renforcer le rôle et la place des métropoles dans la nouvelle donne institutionnelle, encourager leurs projets de développement durable et stratégies d'innovation, favoriser l'alliance des territoires et mettre en réseau les métropoles pour consolider leur rayonnement international.

Renforcer la coopération entre les territoires

Pour favoriser et développer les dynamiques de coopération entre territoires, le CGET, en partenariat avec France urbaine et l'Assemblée des communautés de France (AdCF), mène des travaux d'étude visant à établir un état des lieux des coopérations existantes entre métropoles et territoires environnants.

Au-delà de leur recensement, il s'agit de déterminer leurs conditions de réussite, d'identifier les freins et obstacles à lever ainsi que les actions à mettre en œuvre pour encourager les logiques de réciprocité entre territoires.

Un travail de prospective en situation, mené avec quatre métropoles, est également entrepris pour esquisser leurs futures coopérations avec des territoires environnants et définir l'ingénierie nécessaire.



CARREFOUR DES
**INNOVATIONS
SOCIALES**

_____Innovation publique

Les innovations sociales s'offrent une plate-forme !

Cette année, le CGET a piloté la conception du Carrefour des innovations sociales et son maquettage web pour préparer son lancement opérationnel en 2018. Le projet a été inscrit dans les chantiers de la CNT.

Lauréat du programme Entrepreneur d'intérêt général en août 2017, le Carrefour des innovations sociales est un projet collectif porté par 70 partenaires (publics, associatifs et privés) suivant les principes des communs. Son objectif : mutualiser et rendre accessible, de manière fiable et qualifiée, l'ensemble des innovations sociales portées par les territoires.

Recenser, faire connaître et essayer les projets

Ce projet s'incarne par une plate-forme web contributive hébergeant un moteur de recherche donnant directement accès à l'ensemble des recensements déjà existants d'innovations sociales et proposant, à terme, des solutions d'échanges de savoir-faire entre acteurs.



Objectifs :

- se doter d'une vue nationale et précise des innovations territoriales ;
- favoriser la mise en relation des porteurs de projets et des accompagnants ;
- inspirer, impulser la coopération et l'essaimage.

Il s'agit d'une démarche et d'un outil assumant une vocation nationale et trans-territoriale, dont la ressource et l'objectif restent profondément territoriaux. Favoriser l'initiative, la faire circuler entre territoires et renforcer le rôle des accompagnants territoriaux, telles sont les finalités du projet.



Une session test de la maquette Web

À l'occasion de la Semaine de l'innovation publique, le CGET a organisé, le 23 novembre, à Station F en partenariat avec la Fonda, une session de tests utilisateurs de la maquette web du Carrefour des innovations sociales. L'événement a rassemblé des représentants d'associations, d'incubateurs, des ministères, des réseaux du développement local et de l'économie sociale et solidaire.



70

partenaires

locaux, nationaux,
publics, privés et associatifs



Plus de **5 000**
projets recensés
sur la maquette Web
fonctionnelle dans
l'ensemble du territoire



CHARLES-BENOÎT HEIDSIECK,
président et fondateur du laboratoire de recherche Le Rameau

« Valoriser les innovations sociales »

La capacité d'innovation sociale en France est trop souvent sous-estimée. Le Carrefour des innovations sociales répond à un véritable besoin : recenser et valoriser le foisonnement d'initiatives, sur tout le territoire. Mieux, le dispositif permet de tisser des liens et des coopérations nouvelles entre les acteurs locaux. Autre atout, le Carrefour des innovations sociales a été construit par le CGET en lien étroit avec les projets innovants nationaux existants – Hub ESS, #FrenchImpact...



_____ Services publics

L'innovation publique à l'honneur

Le CGET était partenaire de la 4^e Semaine de l'innovation publique qui s'est tenue dans toute la France, du 20 au 26 novembre. Outre la session de tests du Carrefour des innovations sociales, il a co-organisé deux événements, à Paris et à Lille.

État plate-forme, État start-up : effets de mode ou remèdes à la crise de l'État stratège ? Le CGET a proposé, le 21 novembre, un débat avec Yann Algan (Sciences Po), puis une présentation de réalisations illustrant la transformation de l'action publique. Les participants ont échangé sur l'approche usagers, le prototypage, etc. Une visite du Laboratoire d'innovation numérique de la Cnil a également permis de s'initier aux nouveaux usages numériques et de découvrir le kit de l'innovation métier conçu par l'Agence du patrimoine immatériel de l'État.

La République collaborative en débat

Le 22 novembre, le CGET a organisé une journée intitulée « Vers une République collaborative » en partenariat avec Sciences Po Lille. L'événement a rassemblé quelque 150 participants, agents publics, étudiants et citoyens, qui ont pu s'exprimer et enrichir les débats de leurs expériences de l'action publique et de l'innovation sociale. La rencontre a permis de faire la démonstration du foisonnement des initiatives innovantes dans les Hauts-de-France et de la diversité des acteurs (associations, collectifs de citoyens, centres communaux d'action sociale, collectivités territoriales...).

Fil d'actu

Le télétravail au centre d'une rencontre nationale

Le 21 mars, le CGET a organisé une rencontre nationale sur le développement du télétravail dans tous les territoires. Cette journée d'échanges est venue nourrir le plan national de déploiement du télétravail que le CGET est chargé d'élaborer, en copilotage avec la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP) et la Direction générale du travail (DGT). À cette occasion, le site teletravailler.fr a été officiellement lancé. Il rassemble toute l'information nécessaire aux télétravailleurs et aux employeurs, ainsi que les bonnes pratiques observées dans les territoires.

Grande école du numérique : 419 formations labellisées

En 2017, le CGET a participé au 2^e appel à labellisation de la Grande École du numérique. Il a contribué à la sélection des formations, pour garantir une couverture équilibrée du territoire et un ciblage effectif des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le réseau compte désormais 419 formations aux métiers du numérique, dans l'Hexagone et dans les DOM. Labellisées, elles s'adressent prioritairement à trois publics : les jeunes, les femmes et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les premières informations issues du rapport annuel des formations labellisées en 2016 ont permis un premier état des lieux chiffré : 53 % des apprenants ont un niveau bac ou inférieur au bac à leur entrée en formation ; 20 % des apprenants sont des femmes et 18 % des apprenants sont issus des QPV.

Au total, 15 millions d'euros de subvention ont été dédiés à l'émergence de formations aux métiers du numérique depuis 2016.

26. Agir
pour les quartiers prioritaires

32. Adapter
les politiques à la diversité
des territoires



Soutenir

les dynamiques territoriales
et les territoires les plus
fragiles



Ville de Grigny dans l'Essonne

_____ Politique de la ville

Une grande mobilisation nationale pour changer les quartiers

Les 13 et 14 novembre lors de ses visites à Clichy-sous-Bois, Tourcoing et Roubaix, le président de la République a lancé une « grande mobilisation nationale pour les habitants des quartiers ». Le CGET est chargé de mettre en œuvre les priorités du Gouvernement.

Deux grandes ambitions sont énoncées : d'abord, « ramener le droit commun au cœur des quartiers », et notamment garantir la sécurité des habitants. À cette fin, le Gouvernement prévoit l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien, la création de 10000 postes de policiers et de gendarmes affectés prioritairement dans les quartiers et le renforcement de la lutte contre la radicalisation.

La seconde ambition est de favoriser l'émancipation des habitants, qui passe d'abord par l'emploi. Un premier déploiement du dispositif des emplois francs débutera ainsi dès le mois d'avril 2018. Le Gouvernement a également identifié parmi ses priorités la lutte contre le décrochage scolaire, le renforcement de la présence des services du quotidien dans les quartiers et la lutte contre les discriminations.

Construire l'avenir des quartiers nécessite une mobilisation de l'ensemble des ministères, mais aussi, au-delà, de l'ensemble de la nation. La politique de la ville doit être co-construite avec les habitants, au travers de la consultation régulière des conseils citoyens pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.



© Didier Blavette



Dès la rentrée 2017, dédoublement de **2 500 classes** de CP et CE1 dans les REP et REP+.



Sanctuarisation des crédits de la politique de la ville : **430,4 millions d'euros** en 2018 reconduits sur l'ensemble du quinquennat.

Agir pour les quartiers prioritaires



© Soazig De La Moissonnière

Visite du président de la République à Tourcoing

_____Politique de la ville

Renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers

En 2017, l'État a mobilisé **386 millions d'euros** dans le cadre du programme 147 pour réduire les inégalités territoriales et permettre aux citoyens de s'épanouir dans leur quotidien quel que soit leur lieu de vie. Ces crédits sont gérés par le CGET qui pilote l'allocation des fonds, contrôle leur utilisation et la réalité des actions menées et veille au partage des expériences.

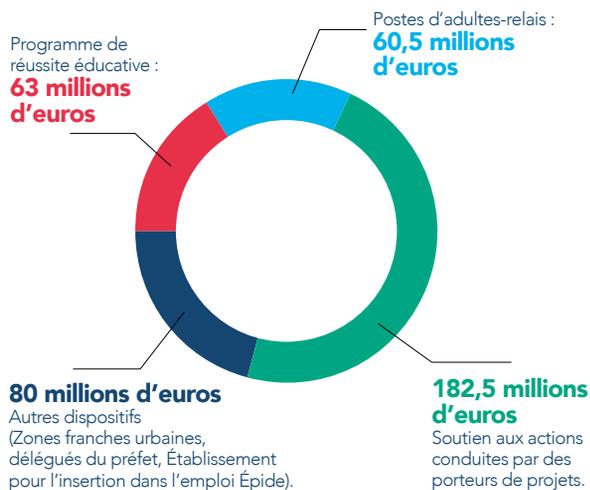
En France, la géographie prioritaire, définie par un critère unique de pauvreté, représente 1514 quartiers de la politique de la ville, soit 5,5 millions d'habitants. Pour assurer à ces populations les mêmes droits et les mêmes chances que sur le reste du territoire, l'État mène une politique de cohésion urbaine et sociale envers les quartiers les plus défavorisés.

Les crédits sont attribués dans le cadre des 435 contrats de ville 2015-2020 et programmés en relation étroite avec les collectivités locales et les autres partenaires.



© Xavier Schwebel

Le programme 147, c'est 386 millions d'euros mobilisés en 2017



MARLÈNE MARGUI,
directrice de la politique de la ville
dans le Grand Tarbes à Lourdes (65)

« Le programme 147 contribue à la réussite des chantiers d'insertion »

« Premiers pas vers l'emploi » est un dispositif soutenu par le programme 147. En 2017, quatre chantiers d'insertion ont eu des répercussions positives en termes d'emploi, de formation et de remobilisation personnelle pour une vingtaine de jeunes déscolarisés, très éloignés de l'emploi. Piloté par le CGET, le programme 147 contribue au succès des chantiers d'insertion. Il finance des postes d'éducateurs spécialisés qui, sur le terrain, repèrent les jeunes les plus en difficulté et susceptibles de s'engager dans les chantiers d'insertion. Ils tissent les premiers contacts, créent des liens de confiance avec les jeunes. Une condition essentielle à la réussite du projet.



© Hélène David



© Hélène David

8 200
associations
soutenues dans leurs projets


4 000
postes d'adultes-relais
chargés de la médiation sociale
dans les quartiers


92 000
enfants
bénéficiaires du programme
de réussite éducative



Tournage du film « Les héritiers » de Marie-Castille Mention-Schaar

— Accès à la culture

3 000 projets soutenus dans les quartiers

18,5 millions d'euros ont été engagés par le CGET pour promouvoir l'accès à la culture au sein des quartiers de la politique de la ville en 2017. Cette mobilisation de crédits, dans le cadre du programme 147, a permis de financer plus de **3 000 projets** sur l'ensemble du territoire.

- L'opération « **C'est mon patrimoine!** », organisée par le ministère de la Culture avec l'appui du CGET, a reçu 40 000 jeunes sur 210 sites durant l'été 2017. Depuis 2005, cette initiative propose aux jeunes de 6 à 18 ans de s'approprier le patrimoine via des activités artistiques pendant les vacances scolaires.
- **Talents en court** au Comedy Club, qui a fêté en 2017 ses 4 ans, a permis à 190 jeunes issus des quartiers prioritaires de rencontrer des professionnels du cinéma pour réaliser leur premier court métrage. En tout, 65 films produits, une première récompense aux Césars 2017 pour *Maman(s)* de Maïmouna Doucouré et deux talents présélectionnés pour les Césars 2018.
- 17 000 jeunes impliqués dans l'opéra collaboratif d'ici à 2018 : **la Fabrique Opéra** associe des lycéens, apprentis et étudiants dans la fabrication de spectacles lyriques, et amène les jeunes à l'opéra en valorisant leur savoir-faire.

S'engager pour la réussite économique des quartiers

Plus de **700 entreprises** ont signé la charte « Entreprises & Quartiers » en 2017 : une belle réussite pour le CGET qui l'anime en partenariat avec Les entreprises pour la Cité, la fondation Agir contre l'Exclusion (Face) et Crépi (réseau d'entreprises engagées pour l'emploi). Initiée en 2013, cette charte encourage les entreprises à s'investir durablement dans la lutte contre la discrimination face à l'emploi et dans le développement économique et social des quartiers.

Les entreprises ont un rôle décisif à jouer pour assurer aux habitants des quartiers les mêmes chances d'accéder à l'emploi. C'est dans cet objectif qu'est née la charte « Entreprises & quartiers » : responsabiliser les entreprises et impliquer les acteurs privés dans le développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires. Les signataires, petites et moyennes entreprises aux côtés de grands groupes multinationaux, s'engagent dans des actions très diversifiées dans les domaines de l'emploi, l'insertion, la formation ou encore le mécénat de solidarité.



© Benjamin Bechet



Un taux de chômage **2 à 3 fois plus élevé** dans les quartiers que sur le reste du territoire.

Fil d'actu

Le Conseil national des villes poursuit son travail de co-construction

Le Conseil national des villes (CNV), instance historique et participative de la politique de la ville dont le CGET assure le secrétariat, a notamment travaillé en 2017 sur la reconnaissance des associations de proximité ou sur les parcours de réussite d'un enfant et d'un jeune vivant en quartier prioritaire. Le comité national de suivi des conseils citoyens, désormais rattaché au CNV, a proposé une échelle de mesure de la participation des conseils citoyens qui sera intégrée à l'évaluation des contrats de ville à mi-parcours.

Un guide pour l'évaluation des contrats de ville

Afin d'accompagner les partenaires de chaque contrat de ville dans leurs démarches de suivi et d'évaluation, l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) du CGET a publié un guide méthodologique en début d'année, mettant ainsi à disposition de nombreux outils et données d'observation locale. Ce guide a fait l'objet de présentations régulières sur les territoires.

Se mobiliser pour la réussite scolaire

545 programmes de réussite éducative (PRE) concernant 92000 enfants ont été animés en 2017, avec la mobilisation de 1647 équipes de soutien pluridisciplinaires. Axe principal du volet éducatif de la politique de la ville, le PRE est piloté et suivi par le CGET. Il propose aux enfants entre 2 et 16 ans en difficulté scolaire ou sociale et à leur famille, résidant en quartier prioritaire, un accompagnement sous forme de parcours individualisé.

_____ Villes moyennes

« Action cœur de ville » : un plan national de revitalisation

Le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard a présenté, le 15 décembre à Rodez (Aveyron), le plan « Action cœur de ville » afin de redonner aux villes moyennes un rôle moteur au sein de leur territoire. Le CGET est chargé de coordonner et d'animer cette priorité nationale, qui rassemble un large réseau d'acteurs publics et privés, au plan national comme local.



Plus de **5**
milliards d'euros
sont mobilisés sur cinq ans,
dont 1 milliard de la Caisse
des dépôts, 1,5 milliard d'Action
Logement et 1 milliard de l'Anah



Le Gouvernement veut redonner attractivité et dynamisme aux villes moyennes en s'appuyant sur leurs atouts et en faire de véritables moteurs de développement des territoires. Le plan « Action cœur de ville » comprend des mesures ciblées, visant particulièrement l'habitat, le commerce, l'emploi et les services. Pour les collectivités locales, il s'agit en priorité de simplifier les démarches, notamment grâce à un guichet unique pour les demandes de financement, et de renforcer les moyens d'intervention mis à leur disposition.

Élaboré en interministériel et en concertation avec des acteurs publics et privés, le plan « Action cœur de ville » mobilise au niveau local les communes, les intercommunalités, les services déconcentrés et les agences de l'État.

Chômage, pauvreté, baisse démographique, désertification des centres-villes... Nombre de villes moyennes sont confrontées à d'importantes difficultés. Elles ont pourtant une fonction structurante au sein de leur territoire : elles rassemblent près d'un quart de la population française et concentrent activités et équipements économiques, sociaux, sportifs ou encore culturels. Loin d'être homogènes, ces villes se démarquent par leur diversité et portent, à juste titre, une grande partie de l'identité du pays.



©Djéier Blavette

Les villes moyennes,
en chiffres :



23%
de la population
française



26%
de l'emploi



17,8%
c'est le taux
de pauvreté
contre 14,5%
nationalement



©Lahcène-Abib

Fil d'actu

Mise en œuvre de la loi Montagne II

La loi Montagne II du 28 décembre 2016 a renforcé le rôle du Conseil national de la montagne (CNM) et des cinq comités de massif inter-régionaux (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges), dont le CGET assure le secrétariat et l'animation. Placé auprès du Premier ministre, le CNM s'est réuni le 20 mars pour examiner les premiers décrets d'application de la loi, publiés depuis. En outre, l'année 2017 a été l'année du renouvellement de ces instances de gouvernance spécifiques à la montagne, notamment afin de prendre en compte dans leur composition la réforme territoriale.

Les cinq commissariats de massif rattachés au CGET et présents aux côtés des acteurs de terrain accompagnent la mise en œuvre de ces actions en mobilisant le partenariat autour des conventions de massif et des programmes opérationnels européens.

L'expertise du CGET au service de la Polynésie française

En mars et septembre, le CGET a accompagné le gouvernement de Polynésie française lors de deux déplacements, afin de lui apporter conseil et expertise pour concevoir son schéma général d'aménagement. Entretiens, ateliers, comités de pilotage, séances de débat public avec plusieurs ministères dont celui en charge du Logement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme, mais aussi avec les élus locaux et les acteurs territoriaux ont rythmé ces séjours. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'accord de Papeete signé par les présidents de la République française et de la Polynésie française en 2017.

_____Accès aux services

Maisons de services au public: 1^{res} rencontres nationales

En 2017, les **1 200 maisons** de services au public réparties sur l'ensemble du territoire (y compris dans les départements d'outre-mer) ont accueilli plus de 2 millions d'utilisateurs. Le CGET, qui pilote ce service et anime le réseau de partenaires nationaux, a réuni le 10 octobre les acteurs au cœur du dispositif lors des premières rencontres nationales des maisons de services au public.

Introduites par le ministre de la Cohésion des territoires, les premières rencontres nationales des MSAP ont rassemblé, à Paris, près de 600 personnes – agents d'accueil, élus locaux ou encore opérateurs et partenaires. Une journée de débats et d'échanges sur l'impact du numérique, le développement d'une offre de services mutualisés ou encore les perspectives futures des maisons. En clôture de ces rencontres, le Grand Prix des maisons 2017 a récompensé les maisons de Mézières-en-Brenne, d'Ayen et de Bellencombre pour leurs initiatives locales.

Le dispositif porte une ambition forte du Gouvernement : celle d'assurer à tous les citoyens un égal accès aux services publics sur l'ensemble du territoire. Elles rassemblent, en un lieu unique, une offre de services à l'attention de tous les publics. Démarches administratives, aides et prestations sociales, accompagnement numérique ou encore aide à la recherche d'emploi font partie de cette offre de proximité et de qualité. Près de 1800 agents, formés par les opérateurs partenaires, accompagnent ainsi les utilisateurs dans leurs démarches de la vie quotidienne. 2018 verra le déploiement de la nouvelle génération de MSAP orientée vers les médiations numériques et une offre de services diversifiée.



Pour en savoir plus :
www.maisondeservicesaupublic.fr



2
millions d'utilisateurs
accueillis en 2017

★★★
81%
des utilisateurs
« très satisfaits » des services



Plus de **45**
partenaires nationaux
comme le Défenseur
des droits, l'Adil...



7
opérateurs nationaux

Pôle emploi, Caisse nationale
d'assurance vieillesse, Caisse nationale
d'allocations familiales, Caisse nationale
de l'assurance maladie, Mutualité sociale
agricole, La Poste, GRDF



Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires,
le 10 octobre



23
millions d'euros
sont investis en
moyenne chaque
année dans le cadre
de la PAT,
et jusqu'à **15 000 €**
par emploi créé.

_____ Développement économique

Soutenir la création d'emplois et d'activités durables

La prime d'aménagement du territoire (PAT) a permis en 2017 d'accompagner les projets de **38 entreprises** et de soutenir **6 400 emplois** dans les régions, dont **2 500** créés dans l'année; l'aide à la ré-industrialisation (ARI), quant à elle, a prévu un investissement de **61,2 millions d'euros** et la création envisagée de **269 emplois**. Ces deux aides financières sont examinées par la commission interministérielle des aides à la localisation des activités (Ciala), dont le CGET assure le secrétariat général.

En novembre, c'est notamment l'entreprise picarde WN qui a pu bénéficier d'une PAT pour son projet sur le site de Whirlpool France à Amiens, qui avait annoncé la délocalisation de ses activités en Pologne : grâce à une aide de 4 millions d'euros, ce projet va permettre de diversifier les activités et de maintenir les 277 emplois du site. Avec la PAT, aide à l'investissement destinée à soutenir l'implantation ou le développement d'entreprises dans des zones économiques prioritaires, et l'ARI, qui accompagne les projets d'excellence industrielle dans tous les territoires, le CGET s'engage auprès des acteurs économiques pour redynamiser les territoires.

Fil d'actu

Des milliers d'actions engagées pour les ruralités !

Plus de 450 contrats de ruralité en 2017 : le CGET, qui coordonne leur élaboration et leur mise en œuvre à l'échelle nationale, a organisé la signature de ces contrats pluriannuels (2017-2020) avec des intercommunalités et des pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) dans tous les départements. En 2017, ce sont environ 425 M€ de crédits de l'État (dont 145 M€ de dotation de soutien à l'investissement local) qui ont été engagés pour soutenir plus de 5 000 actions dans les domaines de l'attractivité des territoires, de la cohésion sociale, des services au public ou encore de la transition énergétique.

Territoires à enjeux stratégiques : deux délégations interministérielles rattachées au CGET

Cette année, le CGET s'est vu rattacher deux délégations interministérielles : au 27 avril, une délégation pour le développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône sur décision du Premier ministre. Puis, au 21 juillet, un délégué interministériel a été institué par décret pour engager la métamorphose du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Son rôle est de coordonner la mise en œuvre du protocole d'engagement, signé le 7 mars 2017, entre l'État et les collectivités. Objectif : dynamiser son développement économique, réhabiliter le parc de logements et conduire la transition énergétique.

Favoriser la coopération transfrontalière en Europe

La Commission européenne, sous l'impulsion de la présidence luxembourgeoise et avec la contribution active du CGET, a publié en septembre une communication « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne ». Ce rapport propose un train de mesures permettant de lever les obstacles à la coopération et de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers.

Afin de poursuivre cette dynamique, une convention européenne transfrontalière est en cours de préparation dans un cadre intergouvernemental. La France, particulièrement concernée par ces problématiques avec 12 pays transfrontaliers, y collabore activement et a apporté son soutien par la voix du ministre de la Cohésion des territoires.

Le CGET, qui coordonne les fonds de la politique de cohésion de l'Union européenne, participe également à cette dynamique territoriale via les programmes de coopération transfrontalière Interreg : au 30 septembre, l'aide communautaire de 1,55 milliard d'euros a permis de financer 560 projets en France métropolitaine.



© CC - Flickr

355 000
personnes
vivent en France et
travaillent
dans un pays
voisin. En Europe,
cela concerne
2 millions
de personnes



50% des usagers
ont accès au très haut débit
depuis mars 2017.

Objectif : très haut débit pour tous en 2022!

Le CGET contribue à la mise en œuvre des objectifs ambitieux annoncés par le Gouvernement en décembre : l'accès au bon débit pour tous en 2020 et au très haut débit d'ici 2022. Un engagement fort pour accélérer la couverture numérique du territoire prévue par le plan France très haut débit (THD).

Le CGET apporte son expertise aux instances nationales de pilotage du plan France THD et veille à un égal accès au numérique pour tous, portant une attention particulière à l'outre-mer, aux territoires ruraux et montagneux.

Lancé en 2013 par l'Agence du numérique, le plan France THD mobilise un investissement de 20 milliards d'euros sur 10 ans – dont 3,3 milliards de l'État et 600 millions de l'Europe – pour équiper la totalité du territoire en infrastructures très haut débit.

Le 17 février, les commissions régionales de stratégie numérique (CRSN) ont été instaurées. Sous l'autorité des préfets de région et des présidents de conseils régionaux, elles suivent le déploiement des réseaux fixes et mobiles au niveau local et mobilisent les acteurs publics et privés pour développer les usages du numérique : services publics en ligne, formation des citoyens, télétravail, télémédecine...

38. Croiser
les analyses

42. Communiquer



Analyser

les évolutions

animer

les débats et

communiquer



_____Observatoire des territoires

4 regards pour analyser les territoires

L'Observatoire des territoires, animé par le CGET, a publié en 2017 une nouvelle collection de fiches d'analyse portant sur les dynamiques démographiques, les inégalités de revenu, les tensions sur le parc de logement et l'emploi transfrontalier en France et en Europe. Construites avec des indicateurs clés et des cartes, ces fiches mettent en lumière les mouvements de divergence comme de convergence qui traversent les territoires français.

Deux géographies de la France qui se superposent

Ces fiches d'analyse montrent une France qui s'organise en quatre grands ensembles régionaux : le quart nord-est et le centre, touchés par la désindustrialisation et une faible démographie, semblent s'opposer à un arc occidental et méridional attractif et dynamique. L'Île-de-France reste, par son poids démographique et économique, la première des régions, mais en même temps la moins attractive de toutes. Enfin, l'outre-mer cumule des vulnérabilités différenciées selon les territoires.

Une seconde grille de lecture fait apparaître des territoires français de plus en plus polarisés par les plus grandes aires



PIERRE MIRABAUD,
nouveau président du conseil d'orientation
de l'Observatoire des territoires

« Des travaux qui donnent à réfléchir »

Les travaux de l'Observatoire des territoires, et notamment son rapport annuel, donnent à voir, à réfléchir. Il ne s'agit pas d'assener une vérité (qui resterait à vérifier), mais de fournir aux spécialistes et aux praticiens des territoires des données, des comparaisons et des évolutions qui permettent une analyse fine de la réalité et la mise en place de politiques adaptées.

Il faut sortir des catégorisations rapides et trop simples, et disposer de données objectives pour comprendre la profondeur des mutations à l'œuvre dans nos territoires. Il n'y a pas un type de métropole, un type d'espace périphérique et les espaces ruraux sont multiples. Leur situation dépend souvent des régions où ils se situent. Il est donc impératif de poursuivre l'action de l'Observatoire et de le faire mieux connaître.

urbaines : si toutes les métropoles ne sont pas aussi dynamiques, elles tirent davantage profit des mutations économiques que les villes moyennes et les espaces ruraux, entraînant notamment une extension de l'espace périurbain. L'Observatoire des territoires rassemble des indicateurs cartographiés et produit des documents d'analyse sur lesquels s'appuient les acteurs de l'aménagement des territoires pour construire les politiques publiques.



Pour en savoir plus :
www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

Découvrez aussi l'Observatoire sur son site Internet : en 2017, l'espace de cartographie interactive s'est enrichi de nouvelles données allant de 1968 à nos jours, permettant à tous de mesurer l'évolution de son territoire dans le temps.

_____ Observatoire national de la politique de la ville

Mieux connaître les quartiers prioritaires



L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), animé par le CGET, a remis le 5 avril au Gouvernement et au Parlement son rapport pour l'année 2016.

Structuré en deux parties, il présente tout d'abord trois études :

- les typologies des quartiers prioritaires (QPV) dans leur environnement selon les piliers des contrats de ville (la cohésion sociale, le cadre de vie et l'emploi);
- une évaluation à mi-parcours du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) s'intéressant aux effets de la rénovation urbaine sur la mixité sociale;
- un état des lieux de la mise en œuvre des conseils citoyens.

La seconde partie du rapport rassemble des fiches synthétiques sur chacun des trois piliers des contrats de ville ainsi que sur leurs moyens financiers.



Pour en savoir plus : www.onpv.fr



STÉPHANIE MAS,

chefe du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville, CGET

« Apporter une expertise approfondie »

Le rapport 2016 de l'ONPV évolue. Pour la première fois, il se décline en trois études évaluatives et 27 fiches synthétiques consacrées aux trois piliers* de la politique de la ville. Ses objectifs? Mettre en avant les messages essentiels, faciliter l'accès à l'information et mettre à jour les analyses en temps réel sur le site de l'ONPV. L'édition 2017 présentera une cinquantaine de fiches. La première partie se concentrera sur une seule thématique – la mobilité résidentielle – avec la volonté d'apporter une expertise approfondie.

* Cohésion sociale, cadre de vie et emploi

QPV : ce qu'il faut retenir

COHÉSION SOCIALE

Un manque de mixité sociale dans les établissements scolaires situés en quartiers prioritaires dû à une surreprésentation des catégories sociales défavorisées.

79%

C'EST LE TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET, en 2014, dans les collèges situés à proximité des QPV. Ce taux est de **87 %** ailleurs.

CADRE DE VIE

Les atteintes aux biens – excepté les cambriolages – sont plus fréquentes en quartiers prioritaires que dans les autres quartiers, alors que les atteintes aux personnes y sont plus rares.

24 %

DES HABITANTS DÉCLARENT SE SENTIR EN INSÉCURITÉ dans leur quartier en 2016 contre **13 %** hors QPV.

EMPLOI

Si le nombre de demandeurs d'emploi diminue, la situation économique des QPV reste préoccupante, avec un taux de chômage élevé, particulièrement pour les faibles niveaux d'étude et les moins de 30 ans.

26,4 %

DES 15-64 ANS SONT AU CHÔMAGE DANS LES QPV EN 2015, contre **10,1 %** en dehors. **40400** nouveaux établissements économiques se sont installés en QPV en 2015.

Programme des études

35 études pour éclairer l'action publique

Adoptant une approche transversale qui croise à la fois échelles territoriales et disciplines, ces travaux proposent un partage de connaissances afin de mieux appréhender la cohésion des territoires et d'alimenter les réflexions de l'action publique territoriale.

Quelques études emblématiques

Réalisées par des cabinets de consultants et des laboratoires universitaires, les 35 études se regroupent en trois axes thématiques :

• Transformation et cohésion des territoires

L'enquête sur *Le lien des Français entre leur territoire de résidence et leurs aspirations sociales*, ou la fabrique prospective intitulée *Les territoires acteurs de l'adaptation au vieillissement* permettent d'identifier des marqueurs forts d'évolution des territoires. D'autres études ciblent des territoires spécifiques à différents échelons ; parmi elles, *Villes moyennes dans le Grand-Est* et *Ruralités en Hauts-de-France*.

• Développement économique, attractivité et emploi

L'innovation dans les quartiers prioritaires, *L'emploi des femmes dans les territoires peu denses* et *L'attractivité touristique des villes moyennes* : trois exemples d'études qui repèrent les facteurs de développement économique et accompagnent les acteurs dans les territoires.





Le programme des études 2017, c'est aussi

63 études lancées,
49 nationales et
14 régionales (pilotées
par les préfetures
de région) avec
un budget de
2,3 M€

• Transformation de l'action publique et innovation sociale

Plusieurs études visent à évaluer des politiques territoriales mises en œuvre par le CGET : parmi elles, *Les cordées de la réussite dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville*, *Les maisons de santé pluridisciplinaires* ou encore *La Prime à l'aménagement du territoire*. D'autres, comme *Le retour sur investissement des politiques numériques*, nourrissent les réflexions en matière d'action publique.

Des partenariats privilégiés

Le CGET réalise les études en collaboration avec d'autres ministères et des opérateurs de l'État et en mobilisant les réseaux d'acteurs et collectivités territoriales. L'étude sur *La dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants a*, par exemple, été copilotée par le CGET et France Stratégie et celle sur *L'évaluation à mi-parcours des pôles de compétitivité* par le CGET et la Direction générale des entreprises (DGE).



Etude
« Prospective
– futur de la
fabrication
additive » réalisée
par le CGET
et la DGE



Découvrez l'ensemble des études
publiées par le CGET :
www.cget.gouv.fr/ressources/publications

Exposition

La mission photo Datar exposée à la BnF

Du 24 octobre 2017 au 4 février 2018, la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand a accueilli l'exposition « Paysages français - Une aventure photographique ». Quatre décennies de photographies de paysages y retraçaient les mutations de la France. L'évolution de ses territoires y était, en partie, racontée par les clichés de la mission photographique de la Datar, intégrée aujourd'hui au CGET.

« Focale(s) », une série de 15 clichés décryptés

Sur son site Internet, le CGET propose un décryptage et un regard prospectif autour d'une quinzaine de photographies, sélectionnées parmi les œuvres présentées à la BnF : retour sur l'intention photographique et regard prospectif sur un enjeu d'aménagement et de cohésion des territoires. Cette série commentée a été réalisée avec la BnF, en partenariat avec le laboratoire InTRu - Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturels, de l'Université de Tours.

La mission photographique de la Datar

À l'occasion de ses vingt ans, en 1983, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) a lancé une vaste commande artistique de photographies afin de « représenter le paysage français des années 1980 ». Ce projet a impliqué 29 photographes, jeunes auteurs ou artistes confirmés, français et étrangers.



Pour en savoir plus :
www.cget.gouv.fr/dossiers/focales-exploration-photographique-territoires





© CGET



© CGET



RAPHAËLE BERTHO,
commissaire de l'exposition, maîtresse de conférences
en arts à l'Université de Tours

« Un autre regard, une lecture différente »

La mission photographique de la Datar est un point de rupture. Des aménageurs se sont adressés aux photographes comme à des artistes, des auteurs à part entière. Ils leur ont proposé d'apporter un autre regard, une lecture différente.

Cette approche a fait émerger une « pédagogie de la commande publique », liée à la volonté de la Datar de montrer l'exemple pour que des projets similaires se développent en France. En 1988, à la fin de la mission, les 1200 tirages d'épreuves ont été déposés à la BnF qui les conserve depuis plus de trente ans. Le fait de les présenter est exceptionnel car ces images n'avaient jamais été exposées dans leur ensemble.





——Conférence

Le CGET a reçu Michel Wieviorka et Hervé Le Bras

À l'occasion de la publication de l'ouvrage collectif *Antiracistes. Lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme*, Michel Wieviorka, directeur d'études à l'EHESS et président de la Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH), et Hervé Le Bras, directeur d'études à l'EHESS, sont venus présenter leurs travaux en exclusivité dans le cadre du cycle de conférences « Les Expressos du CGET », le 2 novembre 2017.

Au cœur du débat : quelles sont les armes contre le camp de la haine à l'heure où les idées d'extrême droite, les violences racistes et antisémites doivent être combattues avec une vigueur renouvelée ? Leur livre dresse un état des lieux de ces violences et donne les clés historiques, philosophiques et sociologiques pour sortir la société du racisme et retrouver une fraternité bienveillante.

Les Expressos du CGET : des mini- conférences pour mieux comprendre les actions du CGET

Ouverts aux professionnels des politiques publiques, aux chercheurs, aux étudiants... ces rendez-vous mensuels visent à nourrir la réflexion sur les sujets qui sont au cœur de l'action du CGET : discriminations, crise en Guyane, jeunesse rurale et urbaine, bassin minier Nord-Pas-de-Calais...



© Saline Mirfesse

—— Conférence inaugurale

40 ans de la politique de la ville : le coup d'envoi

Le 6 octobre 2017, le CGET accueillait à Aubervilliers (93) plus de **400 acteurs de la politique de la ville** (élus locaux, représentants associatifs, conseillers citoyens...) pour donner le coup d'envoi des manifestations des « 40 ans de la politique de la ville : Inventons les territoires de demain ».

Innovation, cohésion sociale, entrepreneuriat... De nombreux acteurs de terrain ont témoigné de leurs parcours et de leurs activités au sein des quartiers prioritaires.

À cette occasion, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, et Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre, ont annoncé la préparation d'un

Comité interministériel des villes et sa co-construction grâce à des ateliers territoriaux associant l'ensemble des parties prenantes (service de l'État, collectivités territoriales, conseils citoyens...).

Les « 40 ans de la politique de la ville » ne sont pas une commémoration mais l'occasion d'identifier et de valoriser les bonnes initiatives et tous ceux qui sont animés par la volonté de faire. Mettre en lumière aussi les innovations apportées par la politique de la ville pour pouvoir se projeter dans les années à venir dans une politique de la ville renouvelée. Tous les acteurs sont concernés : élus locaux, responsables associatifs, habitants et conseillers citoyens, professionnels des services publics exerçant dans les quartiers, historiens et chercheurs, acteurs économiques et culturels...



Salon des maires et collectivités locales Porte de Versailles, du 21 au 23 novembre

Salons

Le CGET aux côtés des collectivités locales

Comme chaque année, le CGET était à pied d'œuvre pour le Salon des maires et des collectivités locales du 21 au 23 novembre 2017, à la porte de Versailles, à Paris. Temps fort pour les élus locaux, c'était, pour le CGET, l'occasion d'échanger sur les grands chantiers engagés dans les domaines de la politique de la ville, des ruralités et de la cohésion des territoires.

Présentes sur le stand du ministère de la Cohésion des territoires aux côtés de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et de l'Agence du numérique, les équipes du CGET ont animé des présentations thématiques et des conférences en direction des maires et des collectivités territoriales : contrats de ville, déploiement du numérique, redynamisation des centres-bourgs, services au public, renouvellement urbain, plate-forme Web « Carrefour des innovations sociales »... Au total, plus de 600 personnes ont été accueillies sur le stand.

78^e salon de l'Union sociale pour l'habitat (USH)

Du 26 au 28 septembre 2017, le CGET était aussi présent sur le salon de l'USH, à Strasbourg, aux côtés de l'Anru et d'Epareca. Il a proposé plusieurs démonstrations du site SIG-Ville et de son service de géoréférencement en quartier prioritaire, du site de l'Observatoire des territoires, de la plateforme des conseils citoyens avec l'École du renouvellement urbain (Éru).

Fil d'actu



Les nouvelles publications

Les trois collections du CGET se sont enrichies de nouvelles publications tout au long de l'année. Au sommaire :

En bref : 15 numéros consacrés aux grands axes thématiques du CGET, tels que les villes moyennes, les maisons de services au public, la couverture mobile, et les conseils citoyens ;

En détail : 5 fiches d'analyse de l'Observatoire des territoires consacrées aux dynamiques de population, au vieillissement, aux inégalités de revenus, au logement et à l'emploi transfrontalier.

Contrats de plan État-région : toute une histoire !



La collection du CGET **En somme** s'est enrichie d'un quatrième ouvrage, *Contrats de plan État-région : histoire et perspectives*, édité en septembre 2017. Piloté par la mission contractualisation et partenariats territoriaux du CGET, l'ouvrage revient sur les origines et les principes de la contractualisation État-Région de la 1^{re} à la 6^e génération de contrats.

Festival de la ville d'Urbact à Tallinn : on y était !

Du 3 au 5 octobre 2017 à Tallinn (Estonie), Urbact, le programme européen d'apprentissage et d'échange pour un développement urbain durable et intégré, organisait l'Urbact City Festival. L'objet du Festival a été la présentation et l'échange autour des 97 bonnes pratiques urbaines sélectionnées par Urbact courant 2017. Les participants : des praticiens urbains et les représentants de plus de 170 villes européennes, des experts, des chercheurs, ainsi que des représentants des institutions européennes. Le CGET est autorité de gestion du programme Urbact III et point de contact national Urbact pour les partenaires français.



Pour en savoir plus :
<http://urbact.eu>



Six entrepreneurs des quartiers récompensés

Le CGET est partenaire du concours « Talents des cités », une initiative du ministère de la Cohésion des territoires et de l'Agence France Entrepreneur, organisé par le réseau BGE et la Caisse des Dépôts. Le concours vise à soutenir des entrepreneurs innovants, qui contribuent à créer et à pérenniser de l'activité économique et des emplois dans les quartiers prioritaires. Cette année, six entrepreneurs des quartiers ont été désignés lauréats de l'édition 2017, parmi 438 candidatures, issues de toutes les régions.

Le joli mois de l'Europe en France

Coordonné par le CGET, cet événement national a donné l'occasion aux citoyens de participer à 1267 manifestations pour célébrer l'Europe. Un moyen d'offrir plus de visibilité aux actions de l'Union européenne dans nos régions avec des concerts, des expositions, des animations dans les écoles, des villages européens... Le CGET apporte son soutien pour l'organisation de cette manifestation, à travers des outils de communication.



Ours

Éditeur :

Commissariat général à l'égalité
des territoires

Rédaction :

Service communication et
l'ensemble des équipes du CGET

Conception et réalisation :

Citizen Press

Impression :

Baudelaire

Couverture :

Séverine Assous

Portraits illustrés :

Clara Dealberto

NOS PUBLI- CATIONS



EN BREF

L'essentiel d'une étude,
des chiffres clés



EN DÉTAIL

Une thématique,
des analyses



EN SOMME

Des initiatives,
des infos pratiques



LA LETTRE

L'actualité de la politique de la ville
et de l'aménagement du territoire

NOUS SUIVRE EN LIGNE

www.cget.gouv.fr

